Énoncé

Sujet d'étude : L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française

Document 1

Comment est élu le président de la République ? Quel est son rôle ?

« « Le président de la République est élu au suffrage universel direct par les électeurs français lors de l'élection présidentielle. Son mandat dure 5 ans et est renouvelable une fois. Pour être élu, le candidat doit avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Les 2 candidats arrivés en tête peuvent se présenter au second tour qui intervient 2 semaines après le premier tour.

Depuis la révision constitutionnelle du 6 novembre 1962, le président de la République est élu au suffrage universel direct, c'est-à-dire par tous les citoyens français majeurs, et au scrutin majoritaire uninominal à deux tours. Dans le texte initial de la Constitution du 4 octobre 1958, le président de la République n'était pas élu au suffrage universel direct mais par un collège électoral. Celui-ci était composé des députés et des sénateurs, des conseillers généraux, des membres des assemblées des territoires d'outremer, des représentants élus des conseils municipaux, et comptait un peu plus de 80 000 personnes. [...]

Par le référendum du 24 septembre 2000, le peuple français a adopté une révision constitutionnelle fixant à cinq ans (quinquennat) la durée du mandat présidentiel qui est renouvelable. Jusqu'à cette date, la durée du mandat présidentiel était traditionnellement de sept ans (septennat) renouvelable. [...] Le quinquennat rapproche, quant à la durée du mandat, la France des autres grandes démocraties. Enfin, la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 a limité à deux mandats consécutifs l'exercice de la fonction présidentielle. [...]

Selon l'article 5 de la Constitution, le président de la République incarne l'autorité de l'État. Il veille, par son arbitrage, au respect du texte constitutionnel, et assure le fonctionnement normal des pouvoirs publics et la continuité de l'État. Vis-à-vis de l'extérieur, il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités conclus par la France. De manière plus précise, la Constitution fait de lui le chef des armées. [...]

La Constitution et la pratique institutionnelle lui reconnaissent aussi un rôle éminent en matière de diplomatie. On parle de domaine réservé. [...] Ainsi, même en période de cohabitation, le président conserve une prédominance en la matière et la France est systématiquement représentée par les deux têtes de l'exécutif. » »

Source : http://www.vie-publique.fr (mise à jour le 15 septembre 2014).

Document 2

Affiche en faveur du oui au référendum de 1962

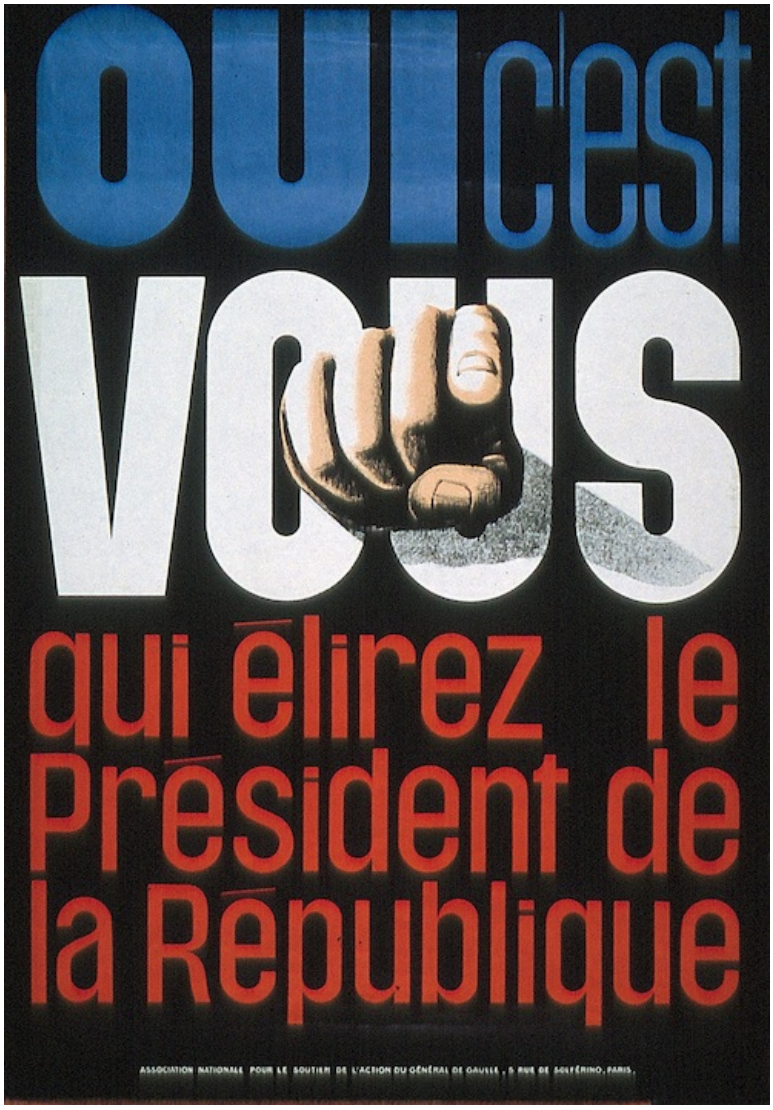

Source : Association nationale pour le soutien à l'action du général de Gaulle, http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr.

Questions

1. À l'aide du document 1, relevez et expliquez les modifications, apportées depuis 1958, à l'élection et au mandat du président de la République.

2. À quelle phrase du document 1 renvoie le document 2 ? Quels éléments de l'affiche ont pu persuader les électeurs de 1962 d'accepter la réforme proposée ?

3. Définissez le terme souligné dans le document 1.

Montrez que, par son organisation et les pouvoirs qu'elle procure, l'élection présidentielle est l'enjeu majeur de la vie politique française.

© 2000-2024, rue des écoles